



Licence pro Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement (QHSSE)

2019-2020

■ Admission

L'admission (de 20 à 25) est prononcée par un jury après examen du dossier et entretien des candidats.

- formation initiale : sur titre (sans pré-requis)

La formation est ouverte aux candidats titulaires :

- d'un L2 du domaine sciences, technologies, santé,
- d'un BTS (CIM, MAI, Ass. Tech. Ingénieur, chimie, Travaux publics, ...)
- d'un DUT (Maintenance, génie civil, HSE, GCE, Biologie, etc....)
- ou diplôme équivalent

- formation continue et/ou alternance :

La licence professionnelle est ouverte :

- aux salariés en congé individuel de formation ou bénéficiant d'un plan ou allocation de formation. Ils peuvent être admis après validation des acquis professionnels (VAP) et / ou de l'expérience (VAE),
- aux demandeurs d'emplois,
- en contrat d'apprentissage (www.cfasup-ca.com) ou contrats de professionnalisation.

■ Objectifs

Ce professionnel représente la direction de l'entreprise dans la définition d'une politique de prévention des risques et la mise en place d'une démarche intégrée QSE soit les trois métiers de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Il définit les objectifs de l'année, les moyens à mettre en œuvre, les modalités de suivi et le budget correspondant. Il participe à la communication, à la promotion de la politique QSE sous forme d'actions de formation ou d'information à destination des salariés ou de ses représentants. Il assure une veille réglementaire et technologique dans le domaine QSE. Il met en place des méthodes et indicateurs pour garantir une amélioration continue des processus, de la sécurité, de la prévention des risques et de la préservation de l'environnement. Il identifie, inventorie et hiérarchise les risques puis établit un diagnostic et élabore un plan d'actions. Il assure également le suivi de la gestion des risques. Ses activités contribuent au bien-être au travail des salariés et représentent un enjeu important au niveau de la compétitivité de l'entreprise (certifications). Ce domaine étant transversal il peut s'exercer dans tous les secteurs

d'activités y compris la fonction publique.

■ Débouchés

La licence SQHE forme des cadres de niveau II pouvant assurer des fonctions de type :

- Assistant(e) responsable du service QSE dans une ou dans une entreprise ou une administration.
- Animateur(trice), formateur(trice) de gestion des risques.
- Conseille(re) pour la protection et évaluation des risques (assurances, organismes d'état...).
- coordonnateur SPS ou CSPS
- Accès Concours Officier Sapeur - Pompier.

■ Poursuites d'études

L'objectif visé par la licence Professionnelle SQHE est l'insertion professionnelle directe. Les étudiants qui poursuivent leurs études choisissent un master SQHE par alternance sur demande de l'entreprise qui les a accueillis en apprentissage dans le cadre de notre licence professionnelle.

■ Modalités d'enseignement :

La licence professionnelle SQHE est organisée sous forme de tronc commun unique de 450 h. Elle ne dispose pas d'unité d'enseignement optionnelle. Elle est constituée d'un groupe unique mixte mélangeant alternants (contrats d'apprentissages et contrats de professionnalisation de 1 an), initiaux et formation continue de septembre à fin juin (DIF, Demandeurs d'emploi, CIF). Les alternants disposent de 34-36 semaines en entreprise et de 16 semaines de cours. Leur calendrier est aménagé de manière à obtenir une alternance de 15j entreprise/15j formation de septembre à mars.

■ Organisation et contenu des études

La formation initiale se déroule sur deux semestres correspondant à une année de septembre à juin inclus.

La formation par alternance se déroule de septembre à septembre sur une année pleine.

Elle est composée :

- UE 1 : formation générale : Communication, anglais, connaissance de l'entreprise, droit du travail.
- UE 2-3 : formation d'appui : Qualité, Système de management HSE, Management d'équipe et de projet

- UE 4-5 : formation métier : Partie I & II : Nature et origine des risques au travail, risques majeurs et protection de l'environnement.
- UE 6-7 : Mise en œuvre des méthodes : Méthodes d'analyse des risques, prévention, actions correctives.
- UE 8 : PROJET TUTEUR (4 semaines en entreprise).
- UE 9 : STAGE (13 semaines consécutives - d'avril à Juin pour le parcours en Formation Initiale).
- UE 9bis : STAGE ALTERNANT (34-36 semaines durant l'année)

■ **Stages et projets tuteurés**

La formation LPR SQHE dispose de deux périodes professionnalisantes :

- PROJET tutoré (4 semaines en binôme en entreprise) de mi-janvier à mi-février semestre 6. Il permet de développer l'initiative et l'autonomie des étudiants face à des problématiques industrielles. Le projet donne lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance orale.

- STAGE : minimum de 13 semaines consécutives à partir d'avril pour les initiaux et la formation continue. Une soutenance orale et un rapport de stage permettent d'évaluer le travail.

La formation par alternance possède un rythme de 15 jours de cours/15 jours en entreprise de septembre à fin mars puis une période entièrement en entreprise d'avril à fin août (soit 16 semaines de cours et 36 semaines d'entreprise durant l'année).

■ **Informations pratiques**

Responsable de la formation : Céline ROUSSE - celine.rousse@univ-reims.fr

Secrétariat : 03 26 91 34 06 – lpr-securite@univ-reims.fr

Scolarité : 03 26 91 34 19 - scolarite.sciences@univ-reims.fr - <http://www.univ-reims.fr/ufrsciences>

Adresse : UFR Sciences Exactes et Naturelles, Moulin de la Housse, BP 1039, 51687 REIMS Cedex 2

